N° 4
Novembre
2025

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO

Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations

https://sjifactor.com/passport.php?id=23980

https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

-YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)

-ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

-VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

-DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

-ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

-EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)

-BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

-GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

-VIGNINOU Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

-ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

-SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)

-MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)

-NASSA Dabié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

-KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)

-KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)

-VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

- Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoecologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)

-DIBI-ANOH Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)

-LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët- Boigny (Côte d'Ivoire)

-MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONAL

-KOFFI Simplice Yao, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KOFFI Yeboué Stephane Koissy, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),

-KRA Kouadio Joseph, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),

-TAPE Sophie Pulchérie, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-ALLA kouadio Augustin, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-DINDJI Médé Roger, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KOFFI Lath Franck Eric, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KAMBIRE Sambi, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

-ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

-GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)

-KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

-MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

-SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

-ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

-BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

-YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)

-RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Note aux contributeurs

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-**Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article**.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35), (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7) ou ZOUHOULA B. M. R. N. (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (DIOBO K. S. et TAPE S. P., 2018, p202) ou DIOBO K. S. et TAPE S. P. (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (KOFFI S. Y. *et al.,* 2023, p35) ou KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (ZOUHOULA B. M. R. N., 2021, p7) ou ZOUHOULA B. M. R. N. (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (DIOBO K. S. et TAPE S. P., 2018, p202) ou DIOBO K. S. et TAPE S. P. (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (KOFFI S. Y. *et al.,* 2023, p35) ou KOFFI S. Y. *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations

https://sjifactor.com/passport.php?id=23980

https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165

SOMMAIRE

1	**DYNAMIQUE CLIMATIQUE DANS LA BASSE VALLEE DU MONO A L'EXUTOIRE ATHIEME AU BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)** Auteur(s): ASSABA Hogouyom Martin, SODJI Jean, AZIAN D. Donatien, Virgile GBEFFAN, VISSIN Expédit Wilfrid. N° Page : 1-9
2	**PAYSAGES DE VALLEES ET EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BÉOUMI 2002 A 2024 (Centre de la Côte d'Ivoire)** Auteur(s): Djibril Tenena YEO, Pascal Kouamé KOFFI, Lordia Florentine ASSI, Nambégué SORO. N° Page : 10-21
3	**APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AU QUARTIER KALLEY PLATEAU (NIAMEY, NIGER)** Auteur(s): SOULEY BOUBACAR Adamou, BOUBACAR ABOU Hassane, MOTCHO KOKOU Henry, DAMBO Lawali. N° Page : 22-36
4	**CONFLITS CULTIVATEURS-ELEVEURS DANS LE DEPARTEMENT DE ZUENOULA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)** Auteur(s): KRA Koffi Siméon. N° Page : 37-47
5	**DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX DE L'URBANISATION DE LA VILLE DE MAN À L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE** Auteur(s): KONÉ Atchiman Alain, AFFRO Mathieu Jonasse, SORO Nambegué. N° Page : 48-61
6	**EVALUATION DES MODELES CLIMATIQUES REGIONAUX (CORDEXAFRICA) POUR UNE ÉTUDE DES TENDANCES FUTURES DES PRÉCIPITATIONS DE LA VALLÉE DU NIARI (REPUBLIQUE DU CONGO)** Auteur(s): Martin MASSOUANGUI-KIFOUALA, MASSAMBA-BABINDAMANA Milta-Belle Achille. N° Page : 62-72
7	**RÔLE DES FACTEURS SOCIODÉMOGRAPHIQUE SUR L'INTENTION DE MIGRER AU NORD DU SÉNÉGAL** Auteur(s): Issa MBALLO. N° Page : 73-86
8	**ÉVALUATION DE L'ENVASEMENT DE LA MARRE DE KOUMBELOTI DANS LA COMMUNE DE L'OTI 1 AU NORD-TOGO** Auteur(s): KOLANI Lamitou-Dramani, KOUMOI Zakariyao, BOUKPESSI Tchaa. N° Page : 87-96
9	**DÉGRADATION ET AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE MAMAN MBOUALÉ-MANIANGA DANS L'ARRONDISSEMENT 6 TALANGAÏ À BRAZZAVILLE.** Auteur(s): Robert NGOMEKA. N° Page : 97-110

10	**CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES VENDEURS DE TÉLÉPHONES AU BLACK MARKET D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)** Auteur(s): SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, KOUADIO Armel Akpénan Junior, BOSSON Eby Joseph. N° Page : 111-125
11	**INSECURITE ALIMENTAIRE ET STRATEGIES GOUVERNEMENTALES DANS L'OUEST DU NIGER** Auteur(s): ALI Nouhou. N° Page : 126-136
12	**EFFETS DE L'URBANISATION SUR LA CULTURE MARAICHERE DANS L'ARRONDISSEMENT 6 TALANGAÏ DE 2000 A 2020 (RÉPUBLIQUE DU CONGO)** Auteur(s): Akoula Backobo Jude Hermes, Maliki Christian, Louzala Kounkou Bled Dumas Blaise. N° Page : 137-146
13	**GESTION DES ORDURES MENAGERES POUR UNE MEILLEURE SANTE DES POPULATIONS DANS LA VILLE DE MANGO (NORD-TOGO)** Auteur(s): LARE Babénoun. N° Page : 146-161
14	**MISE EN PLACE D'UN CADRE DE COLLABORATION HARMONIEUX ENTRE L'AMUGA ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU GRAND ABIDJAN EN FAVEUR D'UN TRANSPORT URBAIN DURABLE ET PERFORMANT** Auteur(s): KOUTOUA Amon Jean-Pierre, KONARE Ladji. N° Page : 161-174
15	**SECURISATION ET LAVAGE DES MOYENS DE TRANSPORT, UNE STRATEGIE DE SURVIE FACE A LA CRISE DE L'EMPLOI A LOME** Auteur(s): Kossi AFELI, Kodjo Gnimavor FAGBEDJI, Komla EDOH. N° Page : 175-187
16	**CARTOGARPHIE DE L'ÉROSION HYDRIQUE DANS LE BASSIN DU BAOBOLONG (CENTRE-OUEST DU SÉNÉGAL)** Auteur(s): DIOP Mame Diarra, FALL Chérif Amadou Lamine, SANE Yancouba, SECK Henry Marcel, COLY Kémo. N° Page : 188-203
17	**LA RIZICULTURE FEMININE, UNE STRATEGIE DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LA VILLE DE NIENA** Auteur(s): DIAKITE Salimata, TRAORE Djakanibé Désiré. N° Page : 204-219
18	**ANTHROPOGENIC ACTIVITIES AND DEGRADATION OF VEGETATION COVER IN THE DEPARTMENT OF KANI, IN THE NORTHWEST OF THE IVORY COAST** Auteur(s): BAMBA Ali, GBODJE Jean-François Aristide, ASSI-KAUDJHIS Joseph P.. N° Page : 220-233
19	**CONTRAINTES A LA MISE EN VALEUR DES CHAMPS DE CASE DU DOUBLET LOKOSSA-ATHIEME AU SUD DU BENIN** Auteur(s): Félicien GBEGNON, Akibou Abaniché AKINDELE, Jean-Marie Mèyilon DJODO. N° Page : 234-248

20	**ANALYSE DES TEMPERATURES DE MER ET DES PRECIPITATIONS DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE A LOME** Auteur(s): LEMOU Faya. N° Page : 249-261
21	**ACTION DE L'HOMME ET DÉGRADATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DE LA RÉSERVE DE LAMTO (CÔTE D'IVOIRE)** Auteur(s): N'GORAN Ahou Suzanne. N° Page : 262-270
22	**ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL DANS LE CENTRENORD DU BURKINA FASO** Auteur(s): Yasmina TEGA, Hycenth Tim NDAH, Evéline COMPAORE-SAWADOGO, Johannes SCHULER, Jean-Marie DIPAMA. N° Page : 271-285
23	**PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA ROUTE DES PÊCHES 286 (BENIN)** Auteur(s): BONI Gratien . N° Page : 286-299
24	**LA DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE A L'ÉPREUVE DE L'ESSOR DE L'ORPAILLAGE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SIEMPURGO (NORD DE LA COTE D'IVOIRE)** Auteur(s): KOFFI Guy Roger Yoboué, KONE Levol, COULIBALY Mékié. N° Page : 300-310
25	**LA COMMERCIALISATION DE LA BANANE PLANTAIN DANS LA SOUSPREFECTURE DE BONON (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)** Auteur(s): KOUAME Kanhoun Baudelaire. N° Page : 311-325
26	**VECU ET PERCEPTION DE LA TRYPANOSOMIASE HUMAINE AFRICAINE EN MILIEU RURAL : ETUDE DE CAS A MINDOULI (REPUBLIQUE DU 326 CONGO)** Auteur(s): Larissa Adachi BAKANA. N° Page : 326-337
27	**LE TAXI-TRICYCLE, UN MODE DE DÉSENCLAVEMENT DE LA COMMUNE PÉRIPHÉRIQUE DE BINGERVILLE (ABIDJAN, CÔTE 338 D'IVOIRE)** Auteur(s): COULIBALY Amadou, FRAN Yelly Lydie Lagrace, KOUDOU Welga Prince, DIABAGATÉ Abou. N° Page : 338-353
28	**DYNAMIQUE DES FORMATIONS PAYSAGERES DANS LES TERROIRS DE BLISS ET DE FOGNY KOMBO EN BASSE CASAMANCE (SENEGAL)** Auteur(s): SAMBOU Abdou KadrI, MBAYE Ibrahima. N° Page : 354-367
29	**INSALUBRITÉ ET PRÉCARITÉ SANITAIRE URBAIN À DIVO (SUD-OUEST, CÔTE D'IVOIRE) : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES** Auteur(s): DIARRASSOUBA Bazoumana. N° Page : 368-379

30	**DISTRIBUTION SPATIALE DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES PUBLIQUES : UN FACTEUR IMPORTANT DANS L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES POPULATIONS AUX CENTRES DE SANTÉ DANS LA VILLE DE ZUÉNOULA** Auteur(s): AYEMOU Anvo Pierre, ZOHOURE Gazalo Rosalie, ISSA Bonaventure Kouadio. N° Page : 380-393
31	**TYPOLOGIE ET AIRES DE RAYONNEMENT DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO** Auteur(s): ZANNOU Sandé. N° Page : 394-406
32	**COMPOSITION ET RÉPARTITION DES UNITÉS DE PRODUCTION DE PAIN ET DE PÂTISSERIE À KORHOGO (CÔTE D'IVOIRE)** Auteur(s): OUATTARA Mohamed Zanga. N° Page : 407-421
33	**DYNAMIQUE DES ECOSYSTEMES DE MANGROVE DANS LA COMMUNE D'ENAMPORE (BASSE-CASAMANCE/SENEGAL)** Auteur(s): Joseph Saturnin DIEME, Henri Marcel SECK 422 , Bonoua FAYE, Ibrahima DIALLO. N° Page : 422-432
34	**ECONOMIE DE LA MER ET EQUILIBRE DE LA ZONE COTIERE DU TOGO, IMPACTS DES OUVRAGES PORTUAIRES** Auteur(s): Djiwonou Koffi ADJALO, Koko Zébéto HOUEDAKOR, Kouami Dodji ADJAHO, Etse GATOGO, Kpotivi Kpatanyo WILSON-BAHUN, Komlan KPOTOR. N° Page : 433-444
35	**ALIMENTATION DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE BOUAKÉ ET DE COCODY-BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE)** Auteur(s): Veh Romaric BLE, Tozan ZAH BI, Brou Emile KOFFI. N° Page : 445-457
36	**IMPACT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BENIN SUR LE BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES** Auteur(s): Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR. N° Page : 458-469
37	**LA VILLE DE BROBO FACE À L'EXPANSION URBAINE : ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES DE L'ÉLECTRIFICATION (CENTRE CÔTE D'IVOIRE)** Auteur(s): KOUASSI Kobenan Christian Venance. N° Page : 470-484
38	**LE POLE URBAIN DU LAC ROSE : OPPORTUNITES D'EXTENSION ET DE LOGEMENTS POUR DAKAR ET LIMITES ENVIRONNEMENTALES** Auteur(s): El hadji Mamadou NDIAYE, Ameth NIANG, Mor FAYE. N° Page : 485-496

39	**GÉOMATIQUE ET GÉODONNÉES POUR LA CARTOGRAPHIE GÉOLOGIQUE EN ZONE FORESTIÈRE: CAS DE KAMBÉLÉ (EST CAMEROUN)** Auteur(s): BISSEGUE Jean Claude, YAMGOUOT NGOUNOUNO Fadimatou, TCHAMENI Rigobert, NGOUNOUNO Ismaïla. N° Page : 497-510
40	**DEFICIT D'ASSAINISSEMENT ET STRATEGIES DE RESILIENCE DANS LA VILLE DE BOUAKE** Auteur(s): KRAMO Yao Valère, AMANI Kouakou Florent, ISSA Kouadio Bonaventure, ASSI-KAUDJHIS Narcisse. N° Page : 511-523
41	**LES ENJEUX DE L'ACCÈS AUX ESPACES SPORTIFS ET PRATIQUES SPORTIVES DANS LA VILLE DE BOUAKE** Auteur(s): OUSSOU Anouman Yao Thibault. N° Page : 524-534
42	**LA PRODUCTIVITE DE LA CULTURE D'ANACARDIER DANS LA SOUSPREFECTURE DE TIORONIARADOUGOU AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE** Auteur(s): TOURÉ Adama. N° Page : 535-546
43	**USAGE ET GESTION DU PARC IMMOBILIER PUBLIC DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A KORHOGO EN CÔTE D'IVOIRE** Auteur(s): SIYALI Wanlo Innocents. N° Page : 547-557
44	**IMPACT DES ENTREPRISES DE FILIÈRES PORTUAIRES SUR LES POPULATIONS LOCALES : LE CAS DE COIC DANS LE DEPARTEMENT DE 558 KORHOGO** Auteur(s): YRO Koulai Hervé. N° Page : 558-569
45	**CARTOGRAPHIE DES FLUX MIGRATOIRES À PARTIR DE L'OUEST DE LA RÉGION DES PLATEAUX AU TOGO** Auteur(s): Kokouvi Azoko KOKOU, Edinam KOLA. N° Page : 570-589
46	**PRODUCTION DE LA BANANE PLANTAIN : QUELLE CONTRIBUTION A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE BOUAFLE (CÔTE 590 D'IVOIRE)** Auteur(s): KONE Bassoma. N° Page : 590-604

CONFLITS CULTIVATEURS-ELEVEURS DANS LE DEPARTEMENT DE ZUENOULA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)

FARMER-HERDER CONFLICTS IN THE DEPARTMENT OF ZUENOULA (CENTRAL-WEST OF IVORY COAST)

KRA Koffi Siméon, *Université Jean Lorougnon Guédé, Laboratoire des Dynamiques Sociales et Territoriales (LADYSTER), e-mail : krakoffisiméon06@gmail.com,Téléphone : + 225 07 48 99 39 23*

Résumé

Situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire, le département de Zuénoula est une zone propice au développement agricole et en particulier l'élevage. En effet, avec une végétation herbeuse et un climat chaud et pluvieux, la circonscription se prête au développement de l'élevage. Cette étude vise à analyser les déterminants des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le département de Zuénoula. Des fiches d'enquêtes adressées à la direction départementale des ressources animales et halieutiques de Zuénoula ainsi qu'une enquête adressée aux paysans ont été nécessaires pour la collecte des données nécessaires à cette étude. Les résultats montrent que la production animale (bovin, ovin, caprin, volailles…) est beaucoup développée dans le département. Malheureusement, on observe une mauvaise intégration de l'agriculture à l'élevage. Cette situation est à l'origine de récurrents conflits entre cultivateurs et éleveurs. La sous-préfecture de Zanzra est la plus concernée. Ces conflits impactent négativement le développement agricole et les relations intercommunautaires. En effet, ils participent d'une part à la destruction des cultures ou d'animaux et d'autre part fragilisent la cohésion sociale.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, Zuénoula, Agriculture, Conflit, Elevage

Abstract

Located in the center-west of Côte d'Ivoire, the Zuénoula department is an area conducive to agricultural development, particularly livestock farming. Indeed, with its grassy vegetation and warm, rainy climate, the district is ideal for livestock farming. This study aims to analyze the determinants of conflicts between farmers and livestock farmers in the Zuénoula department. Survey forms sent to the Zuénoula Departmental Directorate of Animal and Fisheries Resources, as well as a survey of farmers, were used to collect the data required for this study. The results show that livestock production (cattle, sheep, goats, poultry, etc.) is highly developed in the department. Unfortunately, there is poor integration of agriculture and livestock farming. This situation is the cause of recurring conflicts between farmers and livestock farmers. The Zanzra sub-prefecture is the most affected. These conflicts negatively impact agricultural development and inter-community relations. Indeed, on the one hand they contribute to the destruction of crops or animals and on the other hand they weaken social cohesion.

Keyword : Côte d'Ivoire, Zuenoula, Agriculture, Conflict, Livestock

Introduction

L'agriculture se définit comme le travail de la terre pour produire des plantes et des animaux utiles (Dictionnaire de la géographie PIERRE GEORGES, 1995, p8). L'agriculture est la principale activité de près de 45% de la population active mondiale. Ainsi, environ 2,6 milliards de personnes vivent de l'agriculture. Dans la majeure partie de l'Afrique, l'agriculture est un instrument puissant qui permet de favoriser la croissance, de surmonter la pauvreté et de renforcer la sécurité alimentaire (BANQUE MONDIALE, 2008, p13). Ce secteur représente le tiers du PIB du continent (BAD et FIDA, 2010, p4).

Le secteur agricole est un pilier de l'économie de la Côte d'Ivoire. Il occupe plus de la moitié de la population active et représente plus de 25 % du PIB (FAO, 2005, p3). En effet, les conditions géographiques et climatiques favorables font de la Côte d'Ivoire un pays possédant d'énormes potentialités agricoles. Premier producteur mondial de fèves de cacao et de noix de

cajou, la Côte d'Ivoire se positionne comme un acteur incontournable de ces filières. D'ailleurs, l'économie de la Côte d'Ivoire dépend des recettes des produits agricoles tels que le café et le cacao (CHALEARD J. L. et CHARVET J. P., 2007, p191). Malheureusement le secteur de l'élevage ne suit pas cette logique. En Côte d'Ivoire, l'élevage, la pêche et l'aquaculture restent encore des activités économiques en développement. Leur contribution à la valeur nette de la production agricole est inférieure à 10%. La contribution de l'élevage au PIB agricole est de 4,5%. Cette part représente 2% du PIB national (DOVONOU C., 2018, p7).

La valorisation de l'élevage s'impose comme une solution pour combler le déficit en protéines animales. Pour ce faire, l'Etat va engager des réformes dans les années 1980 pour promouvoir l'activité d'élevage dans la zone savanicole dont fait partie le département de Zuénoula situé dans le centre-ouest. Dans cette localité, le développement de l'élevage n'est pas sans conséquence. Il engendre une difficile cohabitation avec les activités agricoles dont le corolaire demeure les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ces conflits détériorent la cohésion dans le corps social. Quels sont les déterminants de l'avènement des conflits éleveurs et agriculteurs dans le département de Zuénoula et leur impact sur la cohésion sociale ? Comment sont-ils résolus ? La réponse à ces interrogations constitue la trame de cette étude.

1. Outils et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le département de Zuénoula est situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région de la Marahoué. Elle est limitée au nord par le département de Kounahiri, au sud par les départements de Daloa et de Bouaflé, à l'ouest par le département de Vavoua et à l'est par le département de Gohitafla (figure 1). Sa population est estimée à 521 475 habitants (RGPH, 2021). Le département de Zuénoula est une zone à forte activité agricole. La localité présente de nombreux atouts pour le développement de l'agriculture et singulièrement de l'élevage. Le milieu physique de la localité révèle un climat de type tropical chaud et humide, caractérisé par quatre (04) saisons dont deux (02) pluvieuses et deux (02) dèches (MEMPD, 2015, P30). Le relief, relativement plat, est composé de bas plateaux avec une altitude moyenne de 250 mètres, abritant un réseau hydrographique constitué du Bandama Rouge ou la Marahoué et des rivières Baba, Ourené, Zabré et Téneré. Situé à cheval entre les domaines guinéens et soudanais, Zuénoula abrite une végétation de savane arborée, née de la transition entre la forêt dense du sud et la savane sémi-herbeuse du nord du pays. Tous ces atouts font du département de Zuénoula une zone propice aux activités agricoles, mais aussi de l'élevage. Ces deux activités qui, en principe, devraient cohabiter harmonieusement sont en crises. Elles sont à la base des conflits entre cultivateurs et éleveurs qui affectent les rapports intercommunautaires dans la localité.

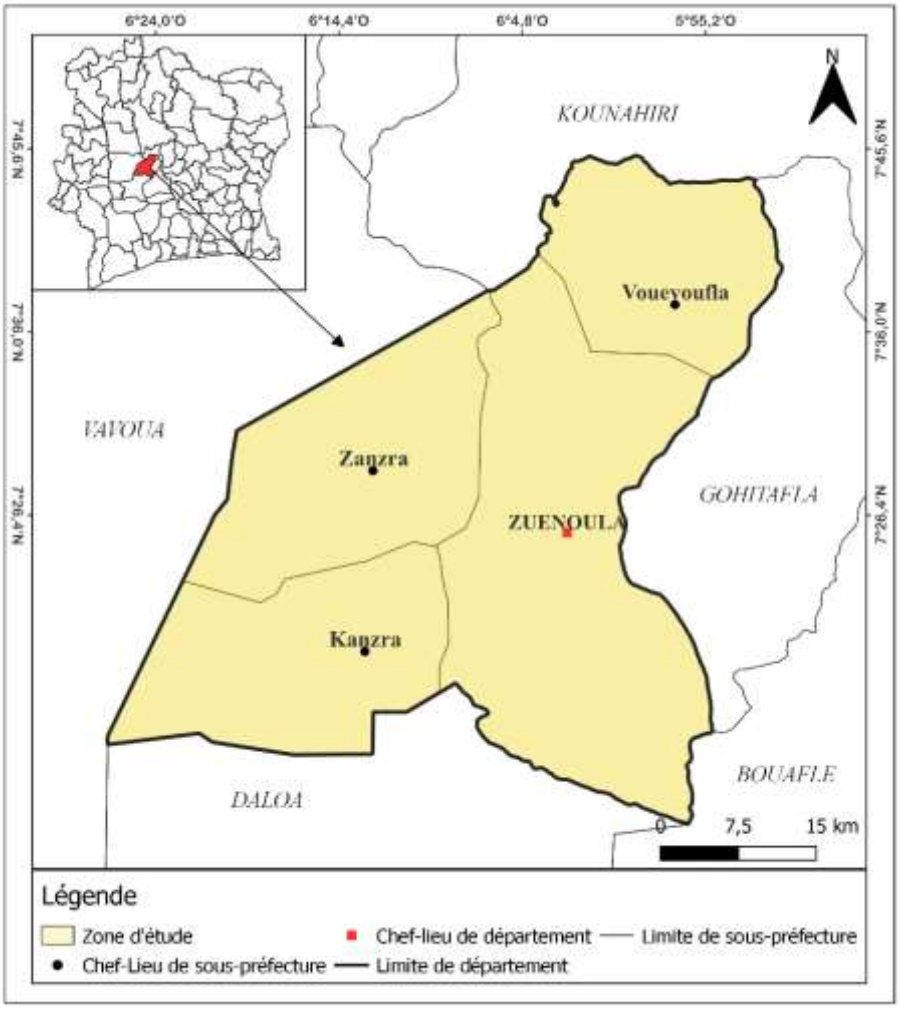

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude
Source : BNETD, 2025

1.2. Technique de collecte de données

Les techniques de collecte de données utilisées se composent de la recherche documentaire, de l'observation, des guides d'entretien et de l'enquête par le questionnaire. Les documents spécialisés qu'on a pu avoir accès sont les travaux de recherche (mémoires, rapports, articles…). Les données statistiques ont été fournies par la Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques de Zuénoula. L'observation directe a permis d'avoir une idée de l'ampleur des conflits agriculteurs-éleveurs dans la localité. En ce qui concerne les guides d'entretien, des échanges ont eu lieu avec le Directeur Départemental des Ressources Animales et Halieutiques ainsi que des autorités administratives notamment les sous-préfets et les chefs de villages et de communautés. L'enquête par le questionnaire a permis de collecter des informations sur les conflits agriculteurs-éleveurs. A ce niveau, un échantillonnage a été fait. Par la méthode du choix raisonné, 135 acteurs ont été interrogés dans les 4 sous-préfectures que compte le département. L'enquête a été réalisée aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine notamment les zones d'extension des villes où l'activité agricole est fortement visible dans les espaces non encore bâtis et qui constituent aussi les zones de parcage ou de pâturage des animaux notamment les bovins. Au total, 5 villages ont été enquêtés, à savoir Pohizra 1 et Gouatifla dans la sous-préfecture de Zuénoula, Ourouzra dans la sous-préfecture de Zanzra, Gouéhizra dans la sous-préfecture de Kanzra et Brouzra dans la sous-préfecture de Vouévoufla. Le choix de ceux-ci est guidé par nos entretiens auprès des autorités étatiques.

Dans chaque localité, 15 chefs de ménage ayant été impliqués au moins une fois dans ce genre de conflit ont été interrogés. Le tableau 1 ci-dessous présente la population enquêtée.

Sous-préfecture	Localité enquêtée	Statut	Effectif enquêté
Zuénoula	Zuénoula	Ville	15
	Pohizra 1	Village	15
	Gouatifla	Village	15
Zanzra	Zanzra	Ville	15
	Ourouzra	Village	15
Kanzra	Kanzra	Ville	15
	Gouéhizra	Village	15
Vouévoufla	Vouévoufla	Ville	15
	Brouzra	Village	15
Total			**135**

Tableau 1 : Répartition des acteurs enquêtés selon la localité

Source : KRA K. S., 2025

Le traitement des données a été fait par un procédé informatique qui a permis de générer des tableaux statistiques et des graphiques; lesquels sont appuyés par des illustrations photographiques. Toutes les informations recueillies ont été saisies sur du matériel informatique (Microsoft Word). La carte de base a été traitée à l'aide du logiciel Adobe Illustrator CS.

2. Résultats

2.1. L'élevage dans le département de Zuénoula, une activité en plein essor

L'élevage dans la région est une activité qui est en plein essor du point de vue économique. Le département de Zuénoula n'était originellement pas une zone d'élevage. Les activités d'élevage, de type traditionnel étaient pratiquées à petite échelle. En divagation, ils sont étroitement surveillés par les propriétaires. C'était une zone essentiellement dédiée à l'agriculture, notamment la production des cultures de rente (cacao, café, coton et récemment l'anacarde, ainsi que les cultures vivrières). Le département de Zuénoula se prête pourtant à l'activité d'élevage de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles. Il dispose de nombreux atouts, à savoir un relief non contraignant, un climat doux et ensoleillé, une végétation majoritairement savanicole, de nombreux cours d'eau dont le fleuve Bandama pour l'abreuvement des troupeaux et enfin, des terres de steppes et de bas-fonds regorgeant d'herbes fraîches de pâturages. La population s'intéresse de plus en plus à l'élevage. Le potentiel d'élevage dans le département de Zuénoula est diversifié. Il comprend les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille (tableau 2).

Sous-préfecture		Bovins	Ovins	Caprins	Volailles	Porcins
Zuénoula Commune	Nombre d'éleveurs	21	44	53	22	8
	Nombre d'élevages	21	54	87	22	8
	Effectifs d'animaux	1437	2301	3254	24 415	623
Zanzra	Nombre d'éleveurs	80	38	133	31	7
	Nombre d'élevages	80	138	233	31	7
	Effectifs d'animaux	4790	12 642	24 230	18 536	504
Kanzra	Nombre d'éleveurs	46	12	123	13	5
	Nombre d'élevages	46	54	123	13	5
	Effectifs d'animaux	1862	6420	17 206	7108	77
Vouévoufla	Nombre d'éleveurs	5	17	109	13	4
	Nombre d'élevages	5	85	209	13	4
	Effectifs d'animaux	528	9187	12 241	7850	51
TOTAL	**Nombre d'éleveurs**	**146**	**111**	**352**	**73**	**24**
	Nombre d'élevages	**146**	**311**	**652**	**73**	**24**
	Effectifs d'animaux	**8617**	**30 550**	**56 931**	**54 907**	**1255**

Tableau 2 : Situation de l'élevage dans le département de Zuénoula en 2024

Source : Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, Zuénoula, 2024

A l'analyse de ce tableau, La volaille, avec une proportion de 36,06%, constitue le cheptel le plus produit dans le département. Elle est composée de poulets traditionnels, de poulets chair et de poulets ponte. L'élevage des poulets traditionnels est le plus pratiqué dans le département de Zuénoula avec 28 000 têtes. La sous-préfecture de Zanzra arrive en tête de la production avec 14 320 têtes. Ce qui représente 51,14% de la production. Les poulets chair arrivent en deuxième position de la production de volailles avec 24 398 têtes. La sous-préfecture de Zuénoula avec 18 222 têtes ; soit 74,69% arrive en première position. Les poulets ponte avec 2509 têtes sont les plus faiblement produits dans le département. La production provient principalement de Zuénoula avec 1724 têtes. Ce qui représente 68,71%.

Pour ce qui est de l''élevage des ruminants (bovins, ovins et caprins), la production est importante. Ils représentent 63,13% du cheptel du département. Dans cette catégorie, les caprins avec une proportion de 37,38% sont les plus représentés. Ils sont suivis des ovins (20,1%) et des bovins avec 5,65%. Le ruminant le plus représenté dans le département de Zuénoula est celui des caprins avec 56 931 têtes dont 24 230 dans la sous-préfecture de Zanzra et 17 206 dans la sous-préfecture de Kanzra. L'élevage des ovins représente 30 550 têtes et provient principalement de la sous-préfecture de Zanzra avec 12 642 têtes. Pour ce qui est des bovins, la production est de 8555 têtes. Elle provient principalement de la sous-préfecture de Zanzra avec 4780 têtes. Ce qui représente 55,87%. Les bœufs de cultures attelées avec 62 têtes arrivent en dernière position de la production de ruminants. Sa production est plus développée dans la sous-préfecture de Vouévoufla avec 23 têtes ; soit 39,1%.

En ce qui concerne les porcins, ils représentent seulement 0,81% du potentiel animalier du département. Sa production est de 1255 têtes d'animaux. Elle provient essentiellement de Zuénoula avec 623 têtes ; soit 49,64% et de Zanzra avec 504 têtes représentant 40,16%. Ces 2 localités concentrent 89,8% de la production porcine du département.

*2.2. La part de l'élevage dans l'économie du département et au niveau des populatio*ns

L'élevage est la production et l'entretien des animaux domestiques ou utiles pour obtenir des produits (viande, sang, lait, peau, œuf, plumes, etc.). Il est constitué de volailles, du petit bétail et du gros bétail. L'élevage dans le département de Zuénoula est à prédominance traditionnel. Cependant, on trouve des ranchs modernes. L'élevage de volaille ou de petit bétail est universellement pratiqué dans les zones rurales du département. L'élevage du gros bétail est plus l'affaire des peuples spécialisés tels que les peulhs. Dans cet élevage, les animaux jouent plusieurs rôles à savoir commercial, alimentaire, agricole et social. Au plan commercial, les animaux sont vendus et constituent une source de revenu importante pour les éleveurs. Il s'agit principalement de l'élevage moderne (poulet et porc) mais aussi des bovins, des ovins et des caprins en ce qui concerne l'élevage traditionnel. Du point de vue alimentaire, l'élevage offre plusieurs produits de consommation notamment le lait, la viande ou les œufs. En ce qui concerne le volet agricole, les animaux notamment les bovins sont utilisés dans la culture attelée. Enfin au plan social, les bêtes sont utilisées pour le paiement d'amendes, les cérémonies matrimoniales, la réception des étrangers, etc.

Les éleveurs dans le département de Zuénoula se classe en deux (02) catégories. Il y a d'une part ceux qui en font une activité principale notamment l'élevage moderne (poulet et porc) et l'élevage de bovin au niveau de l'élevage traditionnel et ceux qui l'exercent comme activité secondaire en ce qui concerne l'élevage traditionnel. Pour le premier groupe, la production est importante et l'objectif premier est la commercialisation. La commercialisation des produits de la filière d'élevage génère des revenus annuels compris entre 500 000 et 1 500 0000 F CFA. Ces revenus leur permettent de prendre en charge les frais sanitaires de la famille et scolaires des enfants, la construction des habitations, etc. ». En ce qui concerne le deuxième groupe, la vente n'est pas spontanée. Elle intervient généralement pendant les périodes festives, les périodes de rentrée scolaire, les réceptions de personnalités (politique ou administrative) ou les cérémonies comme les funérailles. Pendant ces périodes, les paysans vendent des bêtes pour subvenir à certains besoins. De plus, le secteur génère également des emplois directs (emploi de gardien de troupeaux, d'entretien et de nutrition des animaux, etc.) et indirects (vendeurs de viande grillée, restaurants, vendeuses de lait frais etc.). Au regard de ces données, l'élevage occupe une place de choix dans le système économique du département de Zuénoula. La part des revenus issue de la commercialisation des produits d'élevage (viande, lait, œufs, etc.,) représente 25% des activités économiques exercées par les populations.

2.3. Analyse des déterminants des conflits cultivateurs-éleveurs dans le département de Zuénoula.

Les conflits cultivateurs-éleveurs dans le département de Zuénoula sont de deux (02) types. Ce sont d'une part les conflits entre populations autochtones éleveurs et agriculteurs lors de la divagation des animaux, et d'autre part les conflits entre agriculteurs autochtones et éleveurs peulhs venus des pays sahéliens durant la transhumance des bêtes. Les conflits surviennent lorsque les animaux en divagation ou en transhumance commettent des dégâts importants sur les cultures. Deux (02) types d'élevages se distinguent dans le département de Zuénoula, à savoir l'élevage moderne, en ce qui concerne notamment les porcs (photo 1) et la volaille (poulets chair et poulets ponte) et l'élevage traditionnel concernant la volaille (poulets traditionnels, pintades, canards, etc.), les ruminants (bovins, ovins et caprins) et les porcins. Dans cet élevage traditionnel, les animaux sont cantonnés dans de petits enclos (photo 2) ou laissés en divagation. L'élevage traditionnel est pratiqué à 90% dans le département. L'élevage moderne ne représente que 10% (Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, Zuénoula, 2024).

Photo 1 : Elevage moderne de porc à Zanzra

Photo 2 : Elevage traditionnel de bœuf à Zuénoula

Source : KRA K. S., 2025

La photo 1 présente une porcherie à Zanzra. Il s'agit d'un enclos moderne fait avec des matériaux conventionnels. On y voit des porcs dans une cellule bien aménagée. Ici, les animaux sont surveillés et cantonnés dans cet endroit. Leur alimentation est du ressort du propriétaire. Les animaux ne cherchent pas eux-mêmes leur nourriture. La photo 2 présente un abri de bœuf dans le cadre de l'élevage traditionnel. Il s'agit d'un cadre fait avec des matériaux de récupération. L'objectif principal est de garder les animaux surtout les nuits. La raison sécuritaire est ici mise en avant. La prédominance de l'élevage traditionnel (90%) explique la fréquence des conflits. En effet dans l'élevage moderne, les animaux ne divaguent pas pour détruire les cultures. Cela qui n'est pas le cas de l'élevage traditionnel. Même si quelques éleveurs s'efforcent de couper des herbes pour leurs animaux ou de leur donner de la nourriture, la grande majorité des animaux se nourrissent dans la nature. Les ruminants (bovin, caprin et ovin) sont les animaux les plus impliqués dans ces cas de conflit. Les porcs en errance dans les villages élevés traditionnellement sans surveillance, détruisent les cultures des potagers autour des cases ou dans les champs environnant des villages à la recherche de nourriture. Les dégâts des volailles sont quasi-inexistants (figure 2).

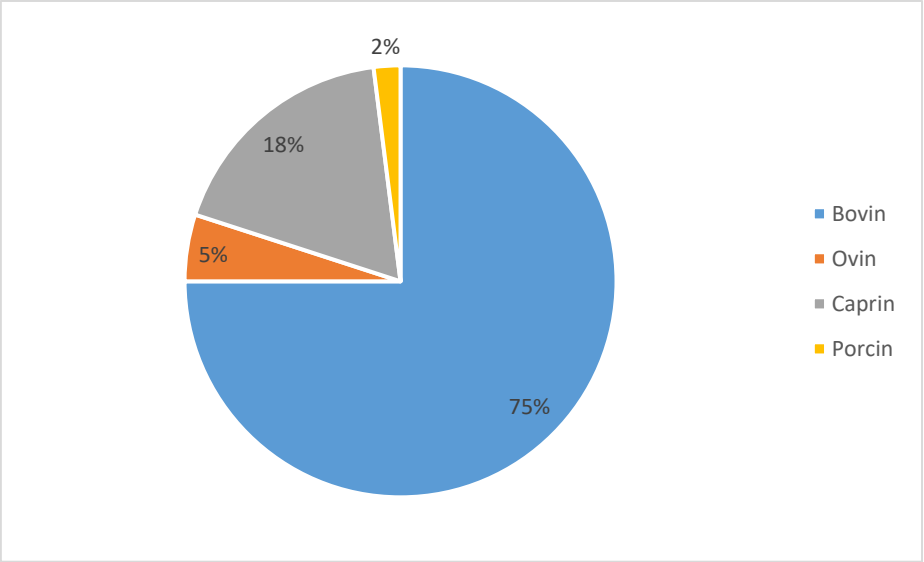

Figure 2 : Répartition des animaux auteurs des conflits en fonction du cheptel

Source : KRA K. S., 2025

À l'analyse de cette figure, les ruminants avec 98% sont les animaux les plus impliqués dans les cas de dégâts de cultures et donc de conflits cultivateurs-éleveurs. Au niveau de ceux-ci, les bovins avec 75% sont les animaux les plus incriminés par les cultivateurs. Ils sont suivis par les caprins avec une proportion de 18%. Après les ruminants viennent les porcins avec 2%. Le pâturage est disponible dans la localité mais l'herbe se raréfie en saison sèche occasionnant des dégâts de cultures. Même en période d'abondance d'herbe, la divagation des animaux les conduit régulièrement dans des champs. Cette situation occasionne des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les conflits cultivateurs-éleveurs affectent négativement la production agricole dans le département. Cela se matérialise par la destruction de cultures notamment la production vivrière (manioc, maïs, maraicher, etc.) mais aussi la destruction de récoltes en particulier l'igname dont les stockages sont généralement faits dans les champs. En représailles, les cultivateurs vont à leur tour s'adonner à des actes répréhensibles comme l'abattage des animaux, leur immobilisation ou des sévices corporels occasionnant des blessures. Ces conflits fragilisent la cohésion sociale et créent un climat de méfiance entre les deux catégories d'acteurs dans certaines localités dans la mesure où le règlement dépasse souvent le cadre familial. Cela occasionne encore des pertes de temps de travail. La majorité de ces conflits est, pour le moment, réglée à l'amiable (tableau 3).

Sous-préfecture	**Nombre de cas déclarés**	**Nombre de dégâts traités**	**Dégâts Animaux**	**Dégâts de cultures**	**Indemnisation en francs CFA**	**Observation**
Zuénoula Commune	9	6	1	5	1 400 000	Amiable
Zanzra	23	14	3	11	6 400 000	Amiable, Comité villageois
Kanzra	2	1	0	2	300 000	
Vouévoufla	2	2	0	2	800 000	Amiable
Total	**36**	**23**	**4**	**20**	**8 900 000**	

Tableau 3 : Situation des conflits éleveurs-agriculteurs dans le département de Zuénoula en 2024

Source : Direction Départementale des Ressources Animales et Halieutiques, Zuénoula, 2024

À l'analyse de ce tableau, la sous-préfecture de Zanzra, avec 23 cas déclarés ; soit 63,89% est la plus secouée par les conflits entre cultivateurs et éleveurs dans le département de Zuénoula. Elle est suivie de la sous-préfecture de Zuénoula avec 9 cas. Ce qui représente 25%.

2.3. Les solutions pour faire face aux conflits cultivateurs-éleveurs dans le département de Zuénoula.

Les modes de résolution des conflits cultivateurs-éleveurs dans le département de Zuénoula sont de trois ordres à savoir : le règlement à l'amiable, le règlement au niveau des chefs de villages ou de communautés et enfin au niveau des autorités administratives. Ces modes de règlement sont fonction de la gravité des dégâts commis par les animaux sur les cultures. En effet, la résolution des conflits à l'amiable représente 56%. Cependant, lorsque les deux protagonistes n'ont pu régler leurs différends, alors l'affaire est portée au niveau des instances villageoises où elle est tranchée. Ce mode de résolution représente 32%. En cas de mésentente, le protagoniste lésé peut, si bon lui semble, saisir les autorités administratives où le conflit est définitivement tranché. Ce mode de recours représente 12%. La voie de recours à la justice n'est pas explorée dans la mesure où les protagonistes y renoncent à cause du coût élevé des frais de justice et de la longueur des procédures. Face à la récurrence des conflits cultivateurs-éleveurs dans le département de Zuénoula, un certain nombre de mesures s'imposent.

D'abord, il faut concevoir des espaces pastoraux qui prennent en compte le bien-être des animaux, une alimentation adéquate à l'effet de créer une gestion pérenne et rationnelle des ressources disponibles dans le département. Ensuite, il faut encourager la jeunesse aux métiers de l'élevage par la formation, l'entrepreneuriat et l'accessibilité au financement afin d'aller de plus en plus vers des techniques innovantes de l'élevage intensif car 90% de l'élevage est pratiqué de façon traditionnelle dans le département. Aussi faut-il professionnaliser le secteur et les conditions d'installation d'une exploitation d'élevage. Enfin, la construction des couloirs adaptés de transhumance des animaux notamment des bovins serait salutaire.

3. Discussion

Nos résultats révèlent d'abord que l'agriculture en général et l'élevage en particulier sont des secteurs d'activité prépondérants dans le département de Zuénoula. L'élevage est composé de bovins (5,65%), d'ovins (20,1%), de caprins (37,38%), de porcins (0,81%) et de la volaille (36,06%). Nos résultats indiquent ensuite que la cohabitation entre ces deux formes de production agricole à savoir la production animale et la production végétale est source de conflits. Les conflits agriculteurs-éleveurs sont donc une réalité dans le département de Zuénoula. Les dégâts de cultures par les animaux constituent la principale cause de ces conflits. Telle est aussi la conclusion à laquelle aboutissent KONAN K. H. et GBODJE J.-F. A., (2020, p10). Selon eux, la destruction des cultures par les animaux est l'une des principales causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Karakoro. L'avènement de ces conflits est consécutif à la concurrence dans l'accès aux points d'eau utiles à la fois pour les besoins de l'agriculture et pour l'abreuvage des animaux. Ils précisent toutefois que les dommages causés sur les cultures sont en général dus à un faible niveau de sécurisation des enclos et à un manque de personnel expérimenté pour le suivi efficient des animaux. DEMBELE A. et FANE S., (2020, p158) abondent dans le même sens. Pour eux, le principal mobile des conflits agriculteurs-éleveurs dans le cercle de Yanfolila au Mali est le saccage des cultures par les animaux. Dans la même veine, KOHLHAGEN D., (2002, p15) affirme que dans la région de Korhogo, le principal sujet de conflit entre agriculteurs et éleveurs concerne la sécurité des cultures.

Les résultats de l'étude indiquent ensuite que le règlement de ces conflits dépasse souvent le cadre familial et parvient aux autorités étatiques. Cela est aussi exprimé par KONAN K. H. et GBODJE J. –F. A., (2020, p16). Ils affirment que les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la sous-préfecture de Karakoro sont réglés à 3 niveaux. Par ordre ascendant, ils sont d'abord réglés à l'amiable, ensuite au niveau de la chefferie traditionnelle, puis enfin à la sous-préfecture quand les protagonistes ne parviennent pas à un accord à l'étape des instances précédentes. SABRINA B., (2006, p17) va dans le même sens dans ce règlement graduel des conflits agriculteurs-éleveurs. Selon lui, les dégâts causés par la divagation du bétail dans les champs cultivés opposent généralement deux parties à savoir le propriétaire du champ et le propriétaire du bétail. Les différents moyens de règlement sont la négociation entre les deux parties, la négociation devant le chef et ses conseillers, l'intervention de la mairie et le tribunal de justice. TOULMIN C., (2020, p4), précise toutefois des conflits de compétence. Selon lui, la prolifération des conflits agriculteurs-éleveurs est née de la confusion entre les procédures judiciaires « coutumières » et étatiques. En effet, ces différentes structures de pouvoir (chefs traditionnels) et étatique (agents administratifs, police, organes judiciaires) ont souvent des règles contradictoires et incohérentes pour accéder aux ressources et gérer les conflits.

Les résultats de la recherche montrent enfin que ces conflits impactent négativement la production agricole de la localité et affectent la cohésion sociale. C'est aussi la conclusion à laquelle aboutit GNANVI A. (2024, p.56). Selon lui, les conflits agriculteurs-éleveurs sont la source de nombreuses conséquences. En effet, dans la commune de Djidja au Bénin, ces conflits

fragilisent l'ensemble du système pastoral depuis la technique de production jusqu'à la filière commercialisation du bétail. Ces conflits se soldent souvent par de nombreuses pertes en vies humaines et de bétails et des dégâts matériels importants, menaçant la cohésion sociale. C'est le cas par exemple du Burkina Faso où ce genre de conflit constituent une préoccupation pour le gouvernement, car ils perturbent l'harmonie sociale, la coexistence pacifique et l'activité agropastorale dans le monde rural (MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA PROMOTION DES HUMAINS, 2016, p.4). Dans la veine, SILUE H. C., et *al*, (2023, p. 167) soutiennent que la sous-préfecture de Sirasso, située au nord de la Côte d'Ivoire, est le théâtre de conflits fréquents qui opposent agriculteurs et éleveurs. Ces conflits ont pris de l'ampleur depuis 2007. Cette situation fragilise la cohésion sociale entre les différentes communautés et met en péril le développement socio-économique dans cet espace.

Conclusion

Le département de Zuénoula est une zone de développement agricole et d'élevage grâce à la conjonction de plusieurs facteurs notamment naturels. La production animale (bovins, ovins, caprins, porcins et volailles) est beaucoup développée dans le département. La sous-préfecture de Zanzra se présente comme un véritable bastion de l'élevage dans le département. Sa production est de 60 702 têtes d'animaux ; soit 39,87% de la production départementale. Cet élevage est de type traditionnel à 90%. Malheureusement, on observe une mauvaise intégration de l'agriculture à l'élevage. Cette situation est à l'origine de récurrents conflits entre cultivateurs et éleveurs. La sous-préfecture de Zanzra est la plus concernée avec 63,89%. Ces conflits impactent négativement le développement agricole de la localité. En effet, ils participent d'une part à la destruction de cultures ou d'animaux et d'autre part fragilisent la cohésion sociale.

Référence bibliographique

BAD et FIDA, 2010, L'agriculture africaine : vers des partenariats ciblés, Rapport, p. 131

BANQUE MONDIALE, 2008, L'agriculture au service du développement, Rapport sur le développement du monde, p. 375

CHALEARD Jean-Louis, CHARVET Jean-Paul, 2007, Géographie agricole et rurale, Bellin, Paris. P. 238

DEMBELE Arouna, FANE Siaka, 2020, « *Agriculteurs et éleveurs transhumants : des acteurs économiques en conflit dans le cercle de Yanfolila au Mali* », Âhôhô, Revue de Géographie du LARDYMES Lomé, N°25 – 14e année, p. 155-165

DOVONOU Christian, 2018, Etat des filières laitières dans les 15 pays de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad, Rapport, Le Hub Rural, CIRAD, France, Campus de Baillarguet, p. 29

FAO, 2005, Profil de Pays - Côte d'Ivoire, Rapport, Rome, p. 15

GNANVI Appolinaire, 2024, « *Conflits entre agriculteurs dans la commune de Djidja : une approche analytique de situation* », Editions Francophones Universitaires d'Afrique, p. 53-75

KOHLHAGEN Dominik, 2002, Gestion foncière et conflits entre agriculteurs et éleveurs, autochtones et étrangers dans la région de Korhogo (Côte d'Ivoire), Rapport de mission, p. 29

KONAN Kouamé Hyacinthe, GBODJE Jean-François Aristide, 2020, « *Sédentarisation de l'élevage et persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs Sénoufo dans la sous-préfecture de Karakoro au nord de la Côte d'Ivoire* », Dalogéo, Revue de Géographie de l'Université de Daloa, N°2, p. 1-7

MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, 2015, Etudes monographiques et économiques des districts de Côte d'Ivoire : District du Sassandra-Marahoué, Abidjan, DGATOR, p. 322

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA PROMOTION DES HUMAINS, 2016, Manuel de prévention et de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs, Ouagadougou, p. 90

SABRINA Beeler, 2006, « *Conflit entre agriculteurs et éleveurs au nord-ouest du Mali* », Institut International pour l'Environnement et le Développement, N° 141, p. 1-36

SILUE Hotemin Cavaalo, KOUASSI Konan, YOMAN N'goh Koffi Michael et DJAKO Arsène, 2023, « *La recrudescence des conflits agriculteurs-éléveurs dans la sous-préfecture de Sirasso : une cohésion sociale à rude épreuve* », Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, N° 15, p. 167-183

TOULMIN Camilla, 2020, « *Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique : repenser le phénomène* », Institut International pour l'Environnement et le Développement, p. 1-6